

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL96

présenté par
Mme Thillaye, rapporteure

ARTICLE 32

A l'alinéa 15, après le mot :

« presse »

insérer les mots :

« et de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement prévoit un avis de la Cnil en amont de la prise du décret d'application de l'article.